

DOCUMENTS A FOURNIR POUR INSCRIPTION SUITE A UNE ANNULATION DU PERMIS

APPORTER UNIQUEMENT LES ORIGINAUX

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA ACCEPTÉE

AUCUN DOSSIER ACCEPTÉ SANS TOUTES LES PIÈCES

• 4 photos d'identité	<ul style="list-style-type: none">• Photo avec CODE E-PHOTO pour permis de conduire avec signature numérique.• Pas de lunettes sur les photos• Pas de photo sans Code E-Photo
• Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport	<ul style="list-style-type: none">• L'originale du candidat : Recto + verso. Pas de photocopie• L'originale de l'hébergeant ou représentant légal (la personne qui remplit l'attestation d'hébergement et qui fourni une facture à son nom) : Pas de photocopie
• Visite Médicale	<ul style="list-style-type: none">• L'original : Pas de photocopie
• Décision judiciaire	<ul style="list-style-type: none">• L'original : Pas de photocopie
• Tests psychotechniques	<ul style="list-style-type: none">• L'original : Pas de photocopie
• 1 Justificatif de domicile	<ul style="list-style-type: none">• L'original d'une facture de moins de 6 mois (eau, électricité, gaz ou téléphone uniquement) : Pas de photocopie• La facture doit obligatoirement comporter le même nom que la personne qui remplit l'attestation d'hébergement et qui fournira sa pièce d'identité (si hébergé chez un tiers).
• Attestation d'hébergement (si hébergé chez 1 tiers)	<ul style="list-style-type: none">• Elle est obligatoirement à remplir en manuscrit et signée par l'hébergeant ou par le représentant légal qui fournira sa pièce d'identité,• Obligatoirement signée par le candidat.
• Livret de famille	<ul style="list-style-type: none">• L'original : Pas de photocopie
• JDC	<ul style="list-style-type: none">• L'originale signée et uniquement pour les personnes de 18 à 26 ans : Pas de photocopie• Ou l'attestation de recensement signée pour les personnes âgées de 16 et 17 ans : Pas de photocopie• Si vous ne l'avez pas encore effectuée, vous devez nous fournir l'attestation originale de situation vis-à-vis du service national que vous pouvez vous procurer sur le site : https://presaje.sga.defense.gouv.fr
• 1 enveloppe	<ul style="list-style-type: none">• Format moitié A4 timbrée sans nom ni adresse.
• ASSR 2	<ul style="list-style-type: none">• L'originale signée par le candidat et le chef d'établissement qui a délivrée l'attestation : Pas de photocopie